



Sainte Flaive des Loups, le 7 février 2025

**Le Président,
Monsieur Patrice PAGEAUD**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de
Sainte-Flaive-des-Loups**

**aux
Membres du CCAS**

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Centre Communal d'Action Sociale qui aura lieu le :

Lundi 17 février 2025

À 18H

À la mairie

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

Le Président,
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mairie de Sainte-Flaive-des-Loups
Patrice PAGEAUD

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du CCAS du 29/11/2024

2. Résidence Autonomie Bernadette

Finances :

- Vote du CA 2024 RA et SAAD
- Votes des comptes de gestion et affectation des résultats
- Vote du budget exécutoire 2025 RA et SAAD
- Vote des tarifs du SAAD applicables au 01.02.2025

Fonctionnement général de la MARPA

3. CCAS

Finances :

- Vote du CA 2024
- Votes des comptes de gestion et affectation des résultats
- Vote du budget exécutoire 2025

Logements locatifs sociaux : présentation du parc

Aide sociale : bilan d'activité 2019 – 2024 (pré-instruction)